



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (C.G.V)

Les présentes conditions visent à définir les modalités de vente entre la Société SPECIALITES SUPPLEX et le consommateur, de la commande aux services, en passant par le paiement et la livraison.

Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des produits disponibles à la vente.

Ces conditions ne concernent à titre exclusif que les personnes physiques non commerçantes.

ARTICLE 1 – COMMANDE

Les produits SUPPLEX peuvent être commandés soit par :

- Courrier en adressant votre commande et votre règlement par chèque à Spécialités SUPPLEX
53 rue pasteur
72 500 CHATEAU DU LOIR
- Sur le site www.supplex.fr

Dans le cas d'un litige relatif au règlement d'une commande antérieure, la Société SUPPLEX se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande avec ce client.

Avant confirmation de sa commande, le consommateur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes C.G.V.

ARTICLE 2 – LES PRIX

Les prix de nos articles sont indiqués en euros T.T.C. hors participation aux frais d'expédition. Ils tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement de taux applicable pourra être répercuté sur les prix des produits.

La Société SPECIALITES SUPPLEX se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les produits seront commandés sur la base du tarif en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

ARTICLE 3 – LA LIVRAISON

Les livraisons sont effectuées en France Métropolitaine par la poste ou par transporteur.

Les retards de livraison ne donnent pas droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts.

Une participation forfaitaire aux frais de port sera appliquée quelque soit le montant de la facture et le poids de la commande.

Les produits seront livrés à l'adresse indiquée sur le bon de commande. La société SUPPLEX ne pourra pas être tenue responsable en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées.

Les produits voyagent aux risques et périls du destinataire qui devra émettre des réserves sur le bon de livraison en cas de manques ou d'avaries.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

La Société SPECIALITES SUPPLEX procède à l'expédition de la commande dans les 72 heures à réception du règlement.

Le règlement des achats s'effectue soit par Chèque soit par Carte Bancaire.

La mise à l'encaissement du chèque joint à la commande et adressé à Spécialités SUPPLEX – 53 Rue PASTEUR – 72500 CHATEAU DU LOIR est réalisé le jour du départ de la commande.

En cas de règlement par carte bancaire, La Société SPECIALITES SUPPLEX vous contactera dès réception et avant l'expédition de la commande afin de connaître les numéros de carte bancaire. Cette validation vaut signature et acceptation expresse de toutes opérations effectuées.

ARTICLE 5 – SATISFAIT OU REMBOURSE

Vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de la réception de la commande pour retourner le ou les produits qui ne conviendraient pas.

Les frais d'expéditions seront à votre charge.

Les produits retournés devront être dans leurs emballages d'origine et en bon état.

Les produits entamés, abîmés, endommagés ne seront pas repris.

Les retours seront à adresser à : Spécialités SUPPLEX
53 rue pasteur
72 500 CHATEAU DU LOIR

La société SUPPLEX s'engage à effectuer le remboursement des produits retournés, hors frais de port, sous 15 jours par chèque.

Les présentes conditions sont soumises à la loi française.

En cas de litige, le Tribunal du MANS sera seul compétent.